

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au centre communautaire Paul-Bougie à Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 14 janvier 2014, à 19h00

| | | |
|-------------------|----------------------------------|---|
| Présents : | Le maire | John Saywell |
| | Les conseillers | Robert D'Auzac Michel Perreault Claude Cadieux Sébastien Gros Daniel Gauthier |
| | Le directeur général par intérim | Marc Montpetit |

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h04 par John Saywell, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Marc Montpetit, le directeur général, en est le secrétaire.

Le maire demande une minute de silence en mémoire de M. Raymond Larose, conseiller décédé le 1^{er} janvier 2014.

2014-01-001 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

Avis de vacance – poste de conseiller numéro 5

En tant que Directeur général par intérim, je donne avis aux membres du conseil municipal, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la vacance au poste de conseiller numéro 5, suite au décès de monsieur Raymond Larose survenu le 1^{er} janvier 2014.

Une procédure d'élection partielle sera entreprise par le président d'élection conformément aux articles 339 et suivants de la loi.

Marc Montpetit
Directeur général par intérim

Copie de l'avis remise aux membres du conseil par Marc Montpetit.

2014-01-002 Adoption des procès-verbaux de décembre 2013 :

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2013, 19h00, soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 décembre 2013, 9h00 soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

RAPPORT DES COMITÉS

Finance : R. D'Auzac, Loisirs : S. Gros, Voirie : C. Cadieux, Urbanisme : M. Perreault, Sécurité : D.G. et Maire

ADMINISTRATION, FINANCES

2014-01-003 Comptes à payer

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que les comptes énumérés sur la liste suggérée des comptes à approuver totalisant 216 147.16 \$ soient approuvés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par la direction générale, le comité de finances et le maire.

Le directeur général par intérim atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-04 Résolution – Affichage pour le poste de directeur général

ATTENDU que le poste de directeur général est vacant suite au départ de madame Carolyn Ayoub en date du 23 décembre 2013 ;

ATTENDU que la municipalité a reçu une offre de services du Groupe Virage en date du 26 décembre 2013 ;

ATTENDU que la municipalité souhaite combler ce poste dans les meilleurs délais possibles ;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que le conseil municipal retienne les services de la firme Groupe Virage, consultants en gestion, afin de recruter un candidat pour le poste de directeur général, et que l'offre de service soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-05 Résolution – Création d'un poste de superviseur aux travaux publics

ATTENDU que le poste de directeur des travaux publics est vacant depuis le 1^{er} août 2013 ;

ATTENDU que le conseil à l'intention de fusionner les postes de directeur de la sécurité incendie et directeur des travaux publics ;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil municipal approuve la création d'un poste de superviseur des travaux publics.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-06 Résolution – Prime salariale de 1 500.00 \$ par mois pour le directeur général par intérim

ATTENDU que le directeur de la Sécurité publique et Incendie agit à titre de directeur général par intérim en plus de ses tâches régulières depuis le 23 décembre 2013 ;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil municipal autorise le versement d'une prime salariale mensuelle de 1 500.00 \$ non-indexée à monsieur. Marc Montpetit à titre de directeur général par intérim effectif le 1^{er} janvier 2014 et ce, pour la durée du mandat de directeur général par intérim

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-07 Résolution – Prime salariale mensuelle de 500.00 \$ pour la directrice des finances et trésorière-adjointe

ATTENDU que la directrice des finances et trésorière-adjointe agit à titre de directrice générale adjointe par intérim en plus de ses tâches régulières depuis le 23 décembre 2013 ;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil municipal autorise le versement d'une prime salariale mensuelle de 500.00 \$ non-indexée à madame Rébecca Ménard à titre de directrice générale adjointe par intérim effectif au 1^{er} janvier 2014 et ce, pour la durée du mandat de directrice générale adjointe par intérim.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-08 Résolution – Retirer la prime salariale de 500.00 \$ par mois à monsieur Marc Montpetit qui agissait comme directeur général adjoint

ATTENDU que monsieur. Marc Montpetit agit actuellement comme directeur général par intérim pour une période indéterminée et que madame Rébecca Ménard lui succède à titre de directrice générale adjointe ;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil municipal autorise le retrait du versement de la prime salariale mensuelle de 500.00 \$ non-indexée à monsieur Marc Montpetit effectif le 1^{er} janvier 2014 et ce, pour la durée du mandat de directeur général par intérim.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-09 Résolution – Désignation d'un commissaire à l'assermentation

ATTENDU que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, suite au départ du commissaire à l'assermentation, souhaite continuer d'offrir les mêmes services à la population ;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil municipal, suite à l'obtention du titre de commissaire à l'assermentation de madame Nicole Tassé, coordonnatrice, désigne cette dernière à titre de commissaire à l'assermentation pour la municipalité.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-10 Résolution – Approuver les frais de défense concernant une plainte d'un fonctionnaire

ATTENDU qu'une plainte a été portée à l'égard d'un fonctionnaire de la municipalité ;

ATTENDU que ladite plainte est demeurée sans suite ;

ATTENDU que des frais ont été engagés pour assumer la défense dudit fonctionnaire ;

ATTENDU l'article 711.19.1 du *Code municipal* ;

ATTENDU qu'il importe de ne pas rendre public son identité mais que celle-ci est connue de tous les membres du conseil ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Gauthier et résolu d'assumer les frais raisonnables de défense dudit fonctionnaire pour protéger ses droits.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-11 Résolution – Approbation de paiement des frais reliés au décès de M. Raymond Larose, conseiller.

ATTENDU que suite au décès de M. Raymond Larose, la municipalité souhaite assumer les frais encourus lors de la cérémonie civique et la réception qui a suivi ;

ATTENDU qu'il est courant qu'une municipalité offre des bénéfices tels que assurance-vie et prime de départ et que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge n'offre aucun de ces bénéfices à ses élus ;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que le conseil approuve le paiement des frais pour un montant de 1,800.00 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-12 Résolution – Approbation de remboursement des dépenses de M. John Saywell

* M. Saywell informe les gens d'un conflit d'intérêts et se retire pour la durée de la discussion et retourne à la table suite au vote des conseillers.

ATTENDU que suite au refus, par l'ancien conseil, de remboursement des dépenses encourues en 2012 par M. John Saywell ;

ATTENDU que suite à l'analyse, par les membres du présent conseil, du dossier impliquant lesdites dépenses il fut décidé que ces dépenses étaient légitimes ;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil approuve les dépenses encourues par M. John Saywell au cours de l'année 2012 pour un montant de 5,819.92\$

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-13 Résolution – Transfert de dossier

ATTENDU que le conseil retire les dossiers # 6268-4 et # 6268-5 à la firme Caza Marceau Avocats et les transfère à la firme Prévost Fortin D'Aoust Avocats ;

ATTENDU qu'il importe de ne pas rendre publique l'identité des employés mais que celle-ci est connue de tous les membres du conseil ;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil approuve le transfert de deux (2) dossiers # 6268-4 et # 6268-5 de la firme Caza Marceau Avocats à la firme Prévost Fortin D'Aoust Avocats

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-14 Avis de motion – Règlement sur les fonds et réserves de la municipalité

Le conseiller Robert D'Auzac donne avis de motion qu'il, ou en son absence, un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil le règlement concernant les fonds et réserves de la municipalité.

Il y aura exception de lecture si tous les élus ont reçu le projet de règlement deux jours avant la séance au cours de laquelle ledit règlement sera présenté pour adoption et que tous les élus déclarent l'avoir reçu et lu avant sa possible adoption.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2014-01-15 Résolution – Renouvellement du contrat de location – Tour de communication

ATTENDU le renouvellement du contrat de location d'un espace sur la tour de communication ;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil approuve le renouvellement d'un contrat de location à la compagnie R.Com pour une période de trois (3) ans pour un montant de 2,600.13 \$ par année, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

TRAVAUX PUBLICS

2014-01-16 Résolution – Octroi de contrat – Gestion des matières résiduelles, recyclables et gros morceaux

ATTENDU la publication par la municipalité de l'avis d'appel d'offres pour la gestion des matières résiduelles, recyclables et gros morceaux ;

ATTENDU que suite à l'appel d'offres la municipalité a reçu trois (3) soumissions ;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie « Services sanitaires André Hayes » pour un montant de 1,267,024.50 \$, taxes incluses, pour une période de cinq (5) ans ;

ATTENDU que les crédits budgétaires sont respectivement disponibles aux codes GL 02 45110 516, 02 45210 516 et 02 45110 446 ;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil approuve l'octroi du contrat à la compagnie « Services sanitaires André Hayes » pour la gestion des matières résiduelles, recyclables et gros morceaux pour une période de cinq (5) ans, pour un montant total de 1,267,024.50 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

HYGIÈNE DU MILIEU

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AFFAIRES SOCIALES

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

LOISIRS ET CULTURE

2014-01-17 Résolution – Aide financière au Centre communautaire Campbell

ATTENDU que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge souhaite contribuer à la promotion et à la réalisation des activités du Centre communautaire Campbell pour l'année 2014 ;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil municipal verse une aide financière de 1 250.00 \$ au Centre communautaire Campbell.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-18 Résolution – Aide financière au Club de l'Âge d'Or de Harrington

ATTENDU que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge souhaite contribuer à la promotion et à la réalisation des activités du Club de l'Âge d'Or de Harrington pour l'année 2014 ;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil municipal verse une aide financière de 1 250.00 \$ au Club de l'Âge d'Or de Harrington et qu'un montant de 1,250.00 \$ soit gardé en réserve pour offrir une aide financière à l'Association des loisirs de Calumet.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-19 Résolution – Aide financière au Centre communautaire Avoca

ATTENDU que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge souhaite contribuer à la promotion et à la réalisation des activités du Centre communautaire Avoca pour l'année 2014 ;

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil municipal verse une aide financière de 1 250.00 \$ au Centre communautaire Avoca.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-01-20 Résolution – Autoriser une publicité dans le bottin « La Jonction d'Argenteuil » 2014

ATTENDU que l'édition 2014 du bottin « La Jonction d'Argenteuil » est actuellement en préparation ;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que le conseil approuve une publicité dans le bottin 2014 pour un montant 630.00 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

AFFAIRES NOUVELLES

2014-01-21 Résolution – Travaux chemin Scotch (modification de la courbe)

ATTENDU que des travaux doivent être effectués sur le chemin Scotch à la hauteur du Lac Ogilvy.

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que le conseil approuve l'octroi d'un contrat à la compagnie Excavation David Riddell pour effectuer les travaux nécessaires sur le chemin Scotch pour un montant total de 24 500.00 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Le directeur général par intérim certifie que la municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses décrétées lors de cette séance ordinaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2014-01-22 LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que la présente séance soit levée à 21 :05 heures.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

John Saywell,
Maire

Marc Montpetit
Directeur général par intérim